

Les violences policières ne sont pas une invention.

La preuve avec cette vidéo prise au cours du défilé syndical du 1^{er} mai.

On y voit un groupe de policiers se précipiter pour tabasser, délibérément, un militant dont l'unique tort était de posséder une caméra et de filmer. Pas un policier isolé, mais tout un groupe, donc avec un chef, qui a donné l'ordre de frapper.



<https://twitter.com/vegone/status/1388787121360625666>

Le militant, bien identifiable avec son casque bleu clair et sa chasuble blanche est membre de l'Observatoire Parisien des Libertés Publiques, crée par la Ligue des Droits de l'Homme et le Syndicat des Avocats de France. Rien ne laissait supposer qu'il serait la cible d'une agression policière.

Ce militant, Daniel Bouy, est un journaliste chevronné et respecté. Il a effectué toute sa carrière à France télévisions, à France 3, comme membre de l'équipe de l'émission Saga Cité, puis à la rédaction d'Ile de France, avant de devenir secrétaire CGT, du CE de France 3 Ile de France.

Depuis deux ans, comme bénévole, il filme les manifestations pour l'Observatoire parisien des Libertés Publiques. Le 1^{er} mai, à 15h58, le défilé est arrêté de longues minutes, par les manœuvres et bonds offensifs des forces de l'ordre, qui chargent sans raison apparente. Daniel filme. Subitement un agent des

Brigades de Répression de l'Action violente (BRAV), fond sur Daniel, avec sa matraque télescopique et le jette à terre violemment.

Dans *l'Humanité* du 4 mai, il témoigne : « On se présente à la hiérarchie (policière) autant qu'on peut. Avant le départ, les supérieurs nous avaient même donné leur accord et souhaité une bonne manif ». Jamais il ne se serait dit que filmer aurait fait de lui une cible :

“ Cet événement est symbolique de l'état du débat sur la Loi Sécurité Globale et sur le rôle de ceux qui filment la police. Ce que je vois, c'est la pratique illégale d'un policier, parmi d'autres, envers ceux qui les observent ».

Le rôle des observateurs citoyens est reconnu par les instances internationales dont la Cour Européenne des Droits de l'Homme, mais en France le Nouveau Schéma de Maintien de l'Ordre ne prend pas en compte cette spécificité.

Les violences et les agressions subies, en fin de la manifestation parisienne du 1^{er} mai, par les militants CGT sont un autre signe, d'une certaine volonté d'intimidation et de remise en cause des libertés publiques ».

La CGT de France Télévisions assure Daniel Bouy de son soutien absolu. Le Snj-CGT a également réagi à l'agression policière subie par Daniel Bouy :

➔ <https://snjcgf.fr/2021/05/04/un-policier-agresse-des-membres-de-lobservatoire-des-libertes-publiques/>

Le 5 mai 2021